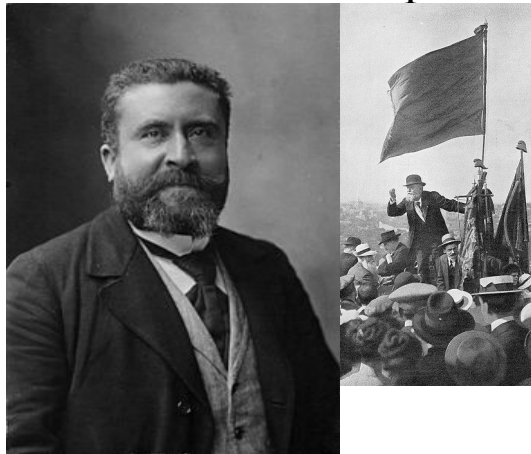


Carte d'identité de personnalités du 19^e siècle



Nom: [Jaurès](#)

Prénom: [Jean](#)

Date de naissance et de mort:

03/09/1859 – 31/07/1914

(assassiné par Raoul Villain à Paris)

Ce qu'il ou elle a fait d'important:

C'est un homme politique qui est pour la paix.
Il s'est opposé à la première guerre mondiale.
Il proposa un projet de retraite pour les ouvriers.

Extraits du discours du 8 février 1910 :

Je vous demande d'appliquer à la loi des retraites cet effort de combat, cet effort d'amélioration. J'en ai dit les lacunes graves, je pourrais les signaler plus longuement encore, mais n'oubliez pas les avantages caractéristiques qu'elle offre. C'est d'abord, je le répète et je n'y insiste pas, la reconnaissance du principe de l'assurance. Entre l'assurance et l'assistance, même libéralement organisée, il y a un abîme. L'assisté, même quand la loi lui donne ce qu'il appelle un droit, est obligé de plaider pour avoir la réalisation de ce droit ; il faut que le vieillard de 70 ans démontre qu'il est indigent, et son indigence est évaluée arbitrairement par les pouvoirs locaux qui, tantôt amis, tantôt hostiles, font trop souvent de la question d'assistance un moyen de gouvernement préfectoral dont les maires ruraux se font trop souvent les instruments. Et puis, il faut que l'individu quémante, et dans son attitude d'assisté, il sent encore peser sur ses épaules, courbées par le travail, le poids de la servitude sociale. Au contraire, l'assuré a un plein droit ; un droit absolu, un droit inconditionnel ; son titre est là, aussi certain que l'est pour les bourgeois, en période bourgeoise, le titre de rente. À l'âge fixé par la loi en vertu d'une table de mortalité publiquement calculée, et dont les résultats sont publics, il a le droit d'exiger, il exige, il reçoit un certain chiffre et il ne reçoit pas seulement un recours matériel, il reçoit un secours de dignité morale. (*Applaudissements*)

Jean Jaurès

Paulin et Angéline